





















usages, aux superstitions, aux contes et aux traditions populaires, aux fictions de la fable et de la mythologie, ou aux opinions fantastiques des Chinois.

Ces obstacles, particuliers à la poésie chinoise, ne peuvent jamais arrêter une personne qui réside en Chine,\* entourée de toutes les ressources qu'offrent les explications des naturels,† et des dictionnaires en cent et en deux cents volumes‡ qui n'existent point chez nous.

La condition des sinologues d'Europe est loin d'être aussi favorable, et, dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que tout accès à la poésie chinoise leur soit interdit encore pour long-temps. "On possède, même en Europe," dit Monsieur Davis,§ "des secours suffisants pour comprendre les compositions en prose; mais jusqu'à ce qu'on ait compilé un dictionnaire de la poésie chinoise

\* "Toutes les fois qu'il s'est présenté des passages douteux, plusieurs naturels (*natives*) ont été consultés séparément, et l'on a adopté le sens qui a paru le plus conforme au génie de la langue et au but de l'original." M. Davis, Préface du *Vieillard qui obtient un fils*, p. xlix.—"L'auteur de cet écrit a demandé sur ce point des éclaircissements à son *Sien-seng* (son professeur chinois)." M. Davis, Mémoire sur la poésie chinoise, p. 439.

† "La résidence au milieu des naturels, et le secours qu'on peut réclamer d'eux pour les passages difficiles, sont peut-être, dans l'état actuel des choses, une condition indispensable pour composer une traduction irréprochable d'un morceau poétique quelconque." M. A. Rímusat, *Journal des Savants*, 1830, p. 584.

‡ Le dictionnaire poétique *Pèi-wen-yun-fou* a 130 vol. et le dict. *Phing-tsee-louï-pien*, 220 vol. in 8vo. On peut se les procurer à Canton.

§ Préface du *Hao-khieou-tchhouen*, p. xvii.

(ouvrage dont le besoin se fait vivement sentir aujourd'hui), on peut regarder ce sujet d'étude comme placé presque hors de la portée des sinologues Européens."\*

Il serait intéressant de montrer au public en quoi consistent les obstacles multipliés qui entourent la poésie chinoise, et en font pour ainsi dire une langue distincte de la prose, qui a sa construction, ses locutions propres, sa syntaxe, et, si je puis parler ainsi, son vocabulaire particulier. Mais toutes les généralités qu'on pourrait rassembler ici, n'en donneraient jamais qu'une idée vague et incomplète. Nous pensons que le meilleur moyen d'atteindre ce but, est de citer un certain nombre d'expressions, qui présentent, dans leur ensemble, des exemples frappants des principales difficultés. La poésie chinoise abonde de mots polysyllabes, qui ne se trouvent point dans nos dictionnaires, et dont les parties composantes, traduites littéralement, ne sauraient donner le sens.

Il n'est presque pas une des expressions que nous allons rapporter, qui ne pût nous fournir matière à des notes ou à des rapprochements

\* "La poésie chinoise est véritablement intraduisible, on pourrait peut-être ajouter qu'elle est souvent inintelligible." M. A. Rémusat, *Iu-kiao-li*, t. 1. p. 63. Le même auteur (*Journal des Savants*, 1830, p. 89.) "Nous avons dit plusieurs fois dans ce journal et ailleurs, pourquoi il serait téméraire d'entreprendre en Europe une tâche aussi difficile" (la traduction complète de la prose et des vers des meilleures pièces de théâtre).





également vertueux. “ Semer le *jade* dans Lan-thien :” donner des présents de noce, &c..”

Expressions où domine un nom de couleur. “ Avoir des sourcils *blancs* :” l'emporter sur ses frères, sur la multitude, par ses talents. “ Faire des yeux *blancs*, c'est-à-dire, montrer le *blanc* de ses yeux :” faire un mauvais accueil à quelqu'un. L'opposé est : “ faire des yeux *noirs*, montrer sa prunelle *noire* :” faire un bon accueil. “ Le président des nuages\* *blancs* :” le président du tribunal des peines. “ La maison *blanche* :” la maison du pauvre. “ L'empereur *blanc* :” l'empereur Chao-hao.

“ Un bonnet *jaune* :” un Tao-sse, un sectateur de Lao-tsee. “ La salle *jaune*, la ceinture† *jaune* :” le préfet d'un département. “ Un papier *jaune* :” un décret impérial. “ Les portes *jaunes* à deux battants :” les fonctionnaires qui sont chargés de remettre à l'empereur et de recevoir de lui les messages officiels. “ A *yellow* council-chamber :” un ministre d'état. “ La porte *jaune* :” la porte de l'appartement de l'empereur. “ Une bouche‡ *jaune* :” un enfant. “ Des cheveux *jaunes* :” un vieillard très âgé. “ Avoir du *jaune* § dans la bouche :” corriger, rectifier ce qu'on a dit.

\* Le poète Li-kia-yeou.

† Le mot que nous traduisons ici par *ceinture*, est une large bande de soie à laquelle le préfet attache son cachet.

‡ Ces deux expressions se trouvent dans *Khang-hi*.

§ Anciennement on écrivait sur du papier jaune. Quand on avait tracé

“ La fille *bleue* :” l’esprit qui préside à la gelée et à la neige. “ Le palais *bleu* :” la partie du palais qu’habite l’empereur. “ La ceinture *bleue* :” le préfet d’un district. “ L’étage *bleu*,” en latin, *fornix, lupanar*. “ Le désir des nuages *bleus* :” le désir d’acquérir une grande réputation par les succès littéraires. “ Fouler le *vert*,\* la *verdure* :” visiter les tombes, le six avril. “ L’empereur *vert*, ou du printemps :” l’empereur Thaï-hao.

“ L’étage *rouge* :” † l’habitation d’une fille riche. “ Le parfum *rouge* :” les plaisirs des sens. “ La poussière *rouge* :” les jouissances, les pompes mondaines, le monde, par opposition à la vie religieuse. “ Un point *rouge*,” en latin *meretrix*. “ Une feuille *rouge* :” une demande de mariage faite par écrit. “ Solliciter le lien de soie *rouge* :” demander la main d’une fille.—“ La colline ‡ *rouge* :” le lieu où il fait clair jour et nuit, le séjour des dieux. “ Avaler le *rouge* :” mourir, en parlant d’un Tao-sse. “ L’or et le *rouge*, ou vermillon :” le breuvage d’immortalité, composé par

un caractère incorrect, on le couvrait d’une couche de couleur jaune, sur laquelle on l’écrivait de nouveau.

\* En chinois *tsing*. C’est le même mot que nous avons traduit plus haut par *bleu*. Il a ces deux sens. Voy. Morrison, *part* 11, No. 10,978.

† Dans ces exemples et les suivants, nous traduisons par *rouge* plusieurs mots chinois qui expriment différentes nuances de *rouge*. S’il s’agissait de faire un dictionnaire, nous tâcherions d’être plus exacts. Nous avons eu soin de séparer par un tiret — les exemples où le mot *rouge* est exprimé en chinois par un caractère différent.

‡ Le poète *Tchin-tsee-ngao*.



























un endroit du même ouvrage, non dans le but de critiquer, mais pour montrer combien il est important de connaître à fond toutes les allusions employées en poésie. L'expression " dérober\* des parfums," signifie entretenir des liaisons secrètes, ou simplement *far l'amore*. Dans le passage que nous avons en vue, l'auteur fait ce raisonnement : " puisque les astres eux-mêmes entretiennent des relations conjugales, pourquoi les hommes n'auraient-ils pas aussi leurs amours?" Au lieu de cette dernière partie de la phrase, notre traducteur, ignorant le trait rapporté en note, donne un nonsens qui suffirait seul pour faire ressortir l'écueil que nous avons signalé : " puisque les astres, &c. qu'est-ce qui empêche les hommes de *dépouiller une fleur de ses parfums?*"

Depuis deux ans que je me livre à l'étude de la poésie chinoise, guidé surtout par le désir de comprendre la partie lyrique des pièces de théâtre, qui auparavant me faisait l'effet d'une *langue inconnue*, j'ai recueilli à grand' peine, dans le Chi-king, les poèmes appelés Ts'ou-ts'ee, les poésies de Tou-

\* Han-cheou, qui vivait sous la dynastie des Tsin, était un homme d'une rare beauté. Il fut secrétaire de Kou-tch'ong, ministre de Wou-ti. A cette époque, des ambassadeurs étrangers ayant offert à l'empereur des parfums, dont l'odeur se conservait pendant un mois, lorsqu'on en avait imprégné ses vêtements, Wou-ti en fit présent à Kou-tch'ong. La fille de ce ministre, déroba les parfums et les donna à Han-tcheou, avec qui elle avait des relations. Kou-tch'ong s'en aperçut bientôt, mais, craignant de révéler le déshonneur de sa fille, il la donna en mariage à son secrétaire.

















































Je m'appelle Tchang-lin. Après avoir eu autrefois une vive altercation avec ma sœur, je quittai la maison maternelle pour aller trouver mon oncle. Qui aurait pu penser qu'il suivrait un individu nommé Tchong-sse-tao, et qu'il l'accompagnerait jusqu'à Yen-ping-fou ? N'ayant trouvé personne qui voulût me donner l'hospitalité, je m'en retournai transi de froid et accablé de fatigue, et je tombai malade au milieu du chemin. Je n'ai pas besoin de dire que j'épuisai bientôt mon argent et mes provisions de voyage. Pour subsister, je fus obligé de mettre en gage et à la fin de vendre les vêtements dont j'étais couvert. Je revins dans ma famille ; mais ma mère était morte depuis long-temps, et je ne trouvai, dans notre ancienne demeure, aucune chambre où je pusse me retirer. Que faire maintenant ? J'ai appris que ma sœur a épousé le seigneur Ma. Ce seigneur Ma est un homme riche ; il daignera sans doute jeter un regard de pitié sur son beau-frère et lui accorder les secours que réclame sa position. Qui m'empêche d'aller de ce pas le trouver ? J'implorerai son assistance, et je lui demanderai de quoi subvenir à mes plus pressants besoins. Je vais arriver dans l'instant à la maison du seigneur Ma. Mais, si je ne me trompe point, ma sœur se trouve justement devant sa porte. Courons vite la voir. —Ma sœur, reçois mes humbles salutations.

HAI-TANG.

Je me disais : qui est-ce qui vient là-bas ? Justement c'était mon frère. Gras et rebondi comme te voilà, tu n'as rien à demander ici. Retire-toi.

TCHANG-LIN.

Ma sœur, je suis pressé ; permets-moi de te dire deux mots.























MADAME MA.

Sans aucun doute. Repose-toi sur moi.

(*Haï-tang sort.*)

## SCÈNE IX.

MADAME MA (*seule*).

Haï-tang, ton frère est parti avec ces robes et ces ornements de tête. Je crois que tu n'auras pas lieu de t'en réjouir. Car, si le seigneur Ma vient à demander ce que tu en as fait, je te plains.....!

## SCÈNE X.

LE SEIGNEUR MA ET HAÏ-TANG.

LE SEIGNEUR MA (*tenant son fils par la main*).

Je suis Ma, surnommé Kiun-king. Depuis que j'ai épousé Haï-tang, j'ai eu d'elle ce jeune enfant, qui s'appelle Cheou-lang; il aura bientôt cinq ans accomplis. Comme c'était aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance, je suis allé avec lui dans toutes les chapelles brûler des parfums en l'honneur de Fo. Ayant vu que le temple de la déesse qui préside à la naissance des garçons, était délabré en plusieurs endroits, j'ai donné quelque argent pour y faire des réparations. Voilà le motif qui a prolongé mon absence. Mais, dans un instant, je serai arrivé chez moi.

(*Madame Ma et Haï-tang vont au devant de lui.*)





































(*Elle chante.*)

“ Vous dites que, si je tombe entre les mains du juge, je  
 “ souffrirai l'un après l'autre tous les genres de torture :  
 “ cependant, pour commettre un homicide, il faut avoir  
 “ un but, un intérêt puissant. Comment puis-je déclarer  
 “ faussement que j'ai tué mon mari par le poison ? Hélas !  
 “ malgré mon innocence, je me vois tombée dans le piège  
 “ le plus odieux ! Mais, après avoir persévéré constam-  
 “ ment dans la sagesse et la vertu, comment pourrais-je  
 “ craindre les rigueurs de la question, et les tortures dont  
 “ vous me menacez ?”

MADAME MA.

Justice ! justice !

---

### SCÈNE III.

LES MÊMES, SOU-CHUN.

SOU-CHUN.

Qu'on aille voir quelle est la personne qui crie de la sorte  
 à la porte du tribunal. Huissiers, sortez vite et amenez-la  
 devant moi.

UN HUISSIER.

La voici. (*Madame Ma entre, suivie de Hai-tang et de son fils. Ils se mettent à genoux dès qu'ils aperçoivent le juge.*)

SOU-CHUN.

Quelle est l'accusatrice ?

MADAME MA.

C'est votre servante qui est l'accusatrice.



MADAME MA.

Celle-ci s'appelle Hai-tang ; c'est la seconde femme du seigneur Ma. Je l'accuse d'avoir entretenu secrètement un amant ; d'avoir, de concert avec lui, empoisonné son époux ; de m'avoir ravi mon propre fils ; et d'avoir détourné une partie de mes effets. Daignez, Seigneur, me rendre prompte justice.

SOU-CHUN.

Avec quelle facilité, avec quelle assurance parle cette femme ! On dirait qu'elle n'a jamais fait autre chose que plaider. Je ne veux rien dire de désobligeant pour elle ; mais, s'il faut l'avouer, je n'ai pas compris un seul mot de tout ce qu'elle vient de débiter. Qu'on appelle vite le greffier du tribunal.

UN HUISSIER.

Monsieur le greffier, vous êtes prié de venir.

## SCÈNE IV.

LES MÊMES ET TCHAO.

TCHAO.

C'est moi qui suis Tchao, le greffier du tribunal. J'étais dans mon bureau, et j'expédiais des actes judiciaires, lorsque Son Excellence m'a fait appeler auprès d'elle. Sans doute qu'elle est occupée de quelque accusation, et que, arrêtée par une difficulté soudaine, elle a besoin que je lui prête l'appui de mes lumières. (*Apercevant Sou-chun :*) Seigneur, quelle affaire peut embarrasser Votre Excellence, et retarder sa décision ?





























détourné ses effets.....Oh ciel ! cette injustice me fera mourir !

TCHAO (*à part*).

Que je sois mille fois, dix mille fois injuste, cela m'est égal ; au moins cette injustice à cela de bon qu'elle nous fait adjuger l'enfant.

Huissiers, puisqu'elle a avoué ses crimes, qu'on lui fasse signer sa déclaration, qu'on lui attache encore une grande cangue, et que deux gendarmes la conduisent à K'ai-fong-fou, où sera prononcée sa condamnation.

SOU-CHUN.

Huissiers, qu'on lui mette au cou cette lourde cangue toute neuve, qui pèse neuf livres et demie.

UN HUISSIER.

Vous êtes obéi. (*à Hai-tang, en lui mettant la cangue*),  
Femme coupable ! mettez votre cou dans la cangue.

HAÏ-TANG.

Oh ciel !

(*Elle chante.*)

“ Ce cruel magistrat ne cesse de tyranniser le peuple.  
“ Sans respect pour la justice, il vient de tracer sur ce  
“ papier l'aveu de crimes imaginaires. Il ne me reste plus  
“ ici qu'à pleurer et à invoquer le ciel d'une voix gémissante.  
“ Mais hélas ! le ciel est placé trop haut pour  
“ entendre mes plaintes ! Ah ! quand pourrai-je trouver  
“ un juge intègre qui reconnaisse mon innocence ?”

















“ Oui... je ne me trompe point... c'est lui... c'est lui...  
 “ même. Je redresse avec effort mes épaules tremblantes,  
 “ je soutiens de mes mains mes flancs épuisés. Hélas !  
 “ comment courir après lui, avec cette chaîne de fer et  
 “ cette lourde cangue ? ”

TCHANG-LIN (*regardant les gendarmes*).

Où conduisez-vous cette femme qui porte cette chaîne de fer et cette lourde cangue ?

HAI-TANG.

Mon frère !

(*Elle chante.*)

“ O mon frère ! Arrête-toi, et délivre ta sœur. ”

(*Elle parle.*)

Mon frère !

(*Elle chante.*)

“ Tu apparais à ma vue comme l'image vivante de Kouan-  
 “ in,\* qui habite sur le mont Lo-kia-chan. Qu'attends-tu  
 “ pour manifester cette bonté compatissante qui te fait  
 “ soulager les souffrances des hommes ? ”

(*Elle parle.*)

O mon frère ! délivre ta sœur.

TCHANG-LIN.

Qui es-tu ?

HAI-TANG.

Je suis ta sœur Hai-tang.

TCHANG-LIN (*la frappe et la repousse*).

Vile prostituée ! te souviens-tu comment tu m'as secouru ce jour où j'implorai ton assistance ? (*Il s'en va.*)

\* Kouan-in est le nom d'un P'ousa, ou de l'une des plus grandes divinités de la religion Indienne importée à la Chine.





















































“ enfant. Mais le cercle de craie a mis en évidence le mensonge et la vérité. Elle avait un extérieur doux et caressant, mais la cruauté était dans son cœur. La véritable mère est enfin reconnue.”

J'ai donné ordre à Tchang-lin d'amener ici l'amant adultère ; je m'étonne qu'il ne revienne point.

---

#### SCÈNE IV.

TCHANG-LIN entre conduisant le greffier TCHAO.

TCHANG-LIN (*se mettant à genoux*).

Voici, Seigneur, le greffier Tchao, que j'amène devant vous.

PAO-TCHING.

Eh ! bien, Tchao, vous êtes attiré une belle affaire ! Allons, avouez de point en point et en toute vérité, que, pour satisfaire une passion criminelle, vous avez empoisonné Ma-kiun-king, que vous avez enlevé ce jeune enfant, afin de vous emparer de tout l'héritage, et que vous avez soudoyé ces hommes et ces femmes, afin qu'ils rendissent, dans votre intérêt, un faux témoignage.

TCHAO.

Votre serviteur est attaché au tribunal, en qualité de greffier, comment pourrait-il ignorer à ce point les lois pénales ? Tout cela doit être imputé au gouverneur de Tching-tcheou, appelé Sou-mo-leng. Quand il fait un interrogatoire, je ne suis entre ses mains qu'un instrument passif. Je tiens le pinceau et j'écris les réponses des accusés. S'il























entrés dans les charges par les examens littéraires; il y a déjà sept générations de passées.

---

(P. 2, l. 22.—F. 1, v. l. 8.)

<sup>11</sup> *Un infâme trafic.* Mot à mot : Ce commerce criminel qui déshonore et perd la porte.

---

(Ibid. l. 23.—Ibid. l. 9.)

<sup>12</sup> *Quelle figure pourrai-je faire.* Litt. : Dites-moi comment je pourrai entrer et sortir devant les hommes.

---

(P. 3, l. 8.—F. 2, r. l. 4.)

<sup>12a</sup> *C'est à moi de le craindre.* Litt. : Il faut craindre que les hommes ne se rient de moi. Est-ce que je ne pourrai pas te frapper, femme débauchée et méprisable?

---

(Ibid. l. 15.—Ibid. l. 6.)

<sup>13</sup> *Je suis las des désordres.* Litt. : Je ne veux pas que les désordres (*fan-loen*) domestiques m'attirent injustement des affronts et des railleries de la part des hommes.

---

(Ibid. l. 18.—Ibid. l. 7.)

<sup>14</sup> *Je pars pour la ville.* Litt. : Aujourd'hui, après avoir dit adieu à ma mère, je m'en vais à Pien-king chercher mon oncle maternel.

---

(Ibid. l. 21.—Ibid. l. 8.)

<sup>15</sup> *Grand et fort comme je suis.* Litt. : Moi, dont le corps est haut de sept *tch'i*.

---

(Ibid. l. 25.—F. 2, v. l. 1.)

<sup>16</sup> *S'il lui arrive quelque malheur (ü ri wátsu).* Litt. : Si elle vient à mourir, je ne puis pas dire que je te pardonnerai facilement. Le sens que nous donnons ici aux mots *yeou-sie-hao-tai* (mot à mot : avoir-quelque-bien-mal) est emprunté à Prémare. Ce passage présentait quelque difficulté, parce que les mots *hao-tai* (bien et mal), signifient ordinairement *bon gré, malgré*.























































































(P. 71, l. 27.—F. 37, l. 8.)

<sup>242</sup> *Imbécilles que vous êtes !* En chinois : *tsing-liu-khin-cheou* (*vulgo* : pur-âne-âne-animal ; 10,990, 7,164, 6,374, 9,361). Le mot *khin-cheou*, litt. : *oiseau-quadrupède*, se dit des animaux en général.

(Ibid. l. 31.—F. 37, v. l. 1.)

<sup>†243</sup> *Je n'ai pas peur que vous veniez.* Lisez : Je n'ai pas peur que vous veniez. Il faut entendre cette phrase dans le sens interrogatif : Ai-je peur que vous ne veniez m'accuser ? Nous avons déjà vu plusieurs exemples où le signe d'interrogation est sous-entendu. Voy. not. 103, 104.

(P. 72, l. 2.--Ibid. l. 2.)

<sup>244</sup> *Puisque le maître que je sers.* Litt. : "Puisque vous êtes un archer du supérieur," c'est-à-dire du gouverneur de K'aï-fong-fou, de qui dépend Sou-chun.

(P. 74, l. 4.—F. 38, v. l. 3.)

<sup>245</sup> *Un officier de justice.* En chinois *tchang-ts'ien* (*vulgo* : étendre-mille). Le mot *tchang-ts'ien*, qui ne se trouve point dans les dictionnaires, désigne un employé subalterne attaché au *Taï-tchi*, c'est-à-dire au gouverneur du district où réside la cour. A la maison, il fait l'office de domestique, prépare le thé et le riz, et prend soin du linge et des habits, etc. (pièce 2, intitulée *Kin-t'sien-ki*, fol. 9, r. l. 8) ; au tribunal, c'est un bas-officier de justice, une espèce de lecteur, qui tantôt applique la bastonnade (*Hoei-lan-ki*, fol. 41, v. l. 6), tantôt inflige la peine capitale. Voy. la pièce 3, intitulée *Tch'in-tcheou-t'iao-mi*, fol. 43, v. l. 5.

(Ibid. l. 12.—Ibid. l. 6.)

<sup>246</sup> *Mon nom de famille.* Avant cette phrase, j'ai passé deux vers de sept syllabes, qui me paraissent fort difficiles. Les voici : *Tsin-tao-nan-ya-tchouï-ming-fou* (*vulgo* : épuiser, voie, midi, tribunal, poursuivre, destin, maison : 10,959, 9,945, 7,879, 11,827, 1,762, 7,732, 2,378). *Pou-siu-tong-yo-he-hoen-t'ai* (*vulgo* : pas, il faut, orient, montagne sacrée, effrayer, âme, tribunal). Le second vers peut être traduit ainsi : "le tribunal redoutable du mont T'ai-chan est devenu inutile." L'expression *tong-yo-he-hoen-t'ai*, "le tribunal du mont T'ai-chan, qui épouvante les âmes," se retrouve dans





















